

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 05/463 du 0/04/85

Portant nomination de Monsieur HOBAIN-MONGO Gabriel en qualité de Directeur des Services Administratifs et Financier à la Direction Générale des Affaires Sociales (D.G.A.S.).

LE PREMIER MINISTRE ,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 02/220 du 9 Septembre 1982 portant réorganisation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

Vu le décret N° 02/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 04/050 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 04/050 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 04/060 du 20 Août 1984 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Monsieur HOBAIN-MONGO Gabriël, Administrateur de Santé de 5<sup>e</sup> échelon, est nommé Directeur des Services Administratifs et Financiers à la Direction Générale des Affaires Sociales (D.G.A.S.).

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

.../...

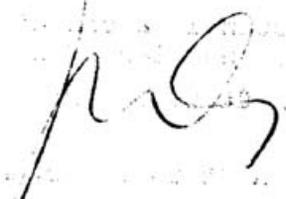
ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 8 Avril 1965

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de la Santé et  
des Affaires Sociales ;

  
Christophe BOURAMOUE.-  
Le Ministre du Travail, de  
l'Emploi, de la Refonte de  
la Fonction Publique et de  
la Prévoyance Sociale;

  
Bernard COMBO MATSIONA.-

  
Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du Budget ;

  
Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

